



Information :
 En plus des dispositions représentées au plan réglementaire A, il est nécessaire de consulter les plans réglementaires B et C. Notamment, la commune se situe dans le périmètre du PPRI du Wimereux en cours d'élaboration et dont les aléas sont représentés sur le plan C.

Légende

HABILLAGE CADASTRE / FOND DE PLAN

- Bâti ou groupe de bâtis ajouté au cadastre
- Exploitation Agricole
- Périmètre 100 m exploitation agricole
- Surface en eau
- Cours d'eau (rivière, fleuve)
- Bâtiment
- Cimetière
- Equipement sportif
- Parcellaire
- Limite de commune

ZONAGE (art.L151-9 du CU)

- Zones urbaines
- Zones à urbaniser
- Zones naturelles ou forestières
- Zones agricoles

SITE PROJET

- Habitat (voir les orientations d'aménagement et programmation pour le site indiqué)
- Zone Potentielle de Développement Futur

AUTRES PRESCRIPTIONS

- /// Espace inconstructible et limite d'implantation des constructions en application des dispositions de l'article L. 111-6 du CU

